



Modèle de budget pour les étudiant.e-s

Revenus

	annuel	mensuel	
Revenu (net)			
Autres revenus ¹			

Total des revenus

Dépenses

Frais de formation

Frais d'inscription			
matériel didactique			
Excursions, semaine d'étude, stages			

Frais fixes

Assurance maladie (LAMal, LCA)			
Impôts et/ou AVS (cotisation min. AVS/AI/APG de CHF 530.– par an; pour les personnes sans activité lucrative dès le 1 ^{er} janvier qui suit leur 20 ^{ème} anniversaire)			
Taxe d'exemption de l'obligation de servir			
Frais de déplacement (transports publics, vélo)			
Téléphone portable			
Abonnements streaming			
Autres			

Dépenses personnelles

Vêtements, souliers			
Loisirs, argent de poche			
Coiffeur, soins corporels			
Produits d'agrément			
Loisirs			
Repas pris à l'extérieur, mensa (jusqu'à CHF 12.– par repas)			

Réserves

Franchise minimale, part de la quote-part (LAMal, LCA)			
Contrôles optiques et dentaires			
Appareils électroniques (entretien, amortissement)			

Dépenses supplémentaires pour le logement en dehors du domicile familial

Loyer, participation au loyer			
Frais annexes au logement ²			
Alimentation, boissons (Mensa voir dépenses personnelles)			
Frais annexes de ménage ³			

Total des dépenses

Différence: recettes – dépenses

¹Épargne, soutien des parents, contributions d'entretien, rentes pour enfants, allocations de formation, bourses, prêts, autres subventions

²Électricité, Internet, TV, coffre-fort, assurance ménage, responsabilité civile privée.

³Lavage, produits de nettoyage, articles de toilette en général, frais d'élimination des déchets



Guide de présentation du budget

Un budget est un comparatif de toutes les recettes et dépenses. Cette liste détaillée aide à répartir les revenus de manière optimale. Il montre en outre dans quels domaines des corrections sont possibles ou nécessaires. Nous recommandons de vérifier et de mettre à jour le budget chaque année ou lorsqu'il y a des changements.

→ Comment remplir le modèle de budget ?

Le modèle de budget comporte une colonne annuelle et une colonne mensuelle. Les dépenses qui ne sont pas mensuelles (par exemple les impôts, les primes d'assurance, les abonnements annuels) sont converties en un mois :

Par exemple, les montants annuels sont divisés par 12 et les montants trimestriels par 3. De cette manière, vous pouvez comparer vos revenus mensuels moyens avec vos dépenses mensuelles moyennes.

→ 1^{ère} étape : saisir les montants actuels

Dans un premier temps, toutes les recettes et tous les coûts à venir sont saisis dans le modèle de budget. De même, les frais attendus (par exemple, contrôle dentaire, frais de formation) ou les dépenses souhaitables (par exemple, vacances) sont repris. Les montants tels que le loyer, les impôts ou les assurances sont reportés dans le budget en se basant sur les contrats, les factures et les polices d'assurances en cours. Les dépenses pour le ménage, les vêtements, etc. sont estimées sur la base des dépenses mensuelles ou annuelles passées. Nos exemples de budget qui contiennent des valeurs indicatives calculées en fonction de la taille du ménage et des revenus, servent d'aide à l'orientation.

→ 2^e étape : apporter des corrections

Si le budget est équilibré ou qu'il y a même une différence positive, vous pouvez vous réjouir. Si après la première étape, le résultat est négatif, examinez à nouveau votre budget point par point. Réfléchissez aux domaines où des économies seraient possibles. Si le déficit est minime, des corrections peuvent être immédiatement réalisées dans les domaines du ménage, des dépenses personnelles ou des loisirs communs. En revanche, si le déficit est plus important, des mesures telles que la vente de la voiture, la résiliation d'une assurance ou un changement de logement peuvent s'avérer nécessaires. Ces corrections ne sont généralement pas réalisables à court terme et doivent être bien réfléchies.

→ Conseil personnel

Vous souhaitez un soutien personnel pour la planification de votre budget ou une évaluation professionnelle de votre situation financière ? Adressez-vous à l'un de nos services de conseil en matière de budget. Vous trouverez un centre de conseil près de chez vous sur www.conseil-budgetaire.ch